

République Française  
 Département : AUDE  
 Arrondissement : Carcassonne  
**LAURAC - COMMUNE**

Séance du jeudi 16 octobre 2025

Délibération N° DE\_023\_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation :		
10/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize octobre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL), sous la présidence de Yolande STEENKESTE.

Présents : Pierre BAQUE, Yolande STEENKESTE, Alexis DUVAL, Steven GIL, Julien JACQUOT, Pierre-Eric BROUILLARD, Marielle ZANDVLIET, Emilie GRILLERES, Baudouin RIQUET, Sandrine LESTIENNE, Christine PARMENTIER

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Steven GIL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DON ASSOCIATION AUDE SOLIDARITE -INCENDIE CORBIERES**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,  
 Vu le Budget de la Commune de Laurac,

considérant que les incendies qui ont ravagés les Corbières durant l'été 2025 ont causés énormément de dégâts se chiffrant à plusieurs millions d'euros,  
 Considérant que l'association Aude Solidarité s'est à nouveau manifestée pour collecter des dons pour aider au mieux des administrés et institutions,

**Le Conseil municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vote une subvention de 3000€

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Mme Yolande STEENKESTE  
 Maire de LAURAC



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE\_023\_2025

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

ID : 011-211101969-20251016-DE\_023\_2025-DE

**S<sup>2</sup>LO** 